

SEANCE DU 7 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un et le sept juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Vougy, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle du Marronnier, sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire.

Présents : Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT 1^{er} adjoint, Emmanuelle DANIERE 2^{ème} adjointe, Stéphane TORRES 3^{ème} adjoint, Sophie GOUTTENOIRE 4^{ème} adjointe, Rosalie SIMON, Raymond VITURAT, Martine DESBOIS, Albin COELHO, DESSEIGNE Catherine, Christophe BOUSSAN, D Alain COUTAUDIER, Yannick DELANGLE, Anne-Sophie LARDET Delphine MONTET.

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : Emmanuelle DANIERE

Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du 3 mai 2021 et l'approuve à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

COMMISSIONS MUNICIPALES

- **BATIMENTS-VOIRIE-ASSAINISSEMENT** : Adjoint responsable : Robert CLEVENOT
 - La réfection de la petite partie de la rue Clémenceau est terminée. Robert CLEVENOT a pu vérifier lors de fortes pluies survenues cette semaine, l'efficacité des caniveaux créés.
 - L'opération de point à temps est terminée. Quelques personnes se sont dites mécontentes à cause des désagréments causés par le gravillon. Robert Clévenot rappelle l'utilité de cette opération qui a pour but de prolonger la durée de vie des voiries.
 - La réalisation du bicouche gravillonnée sur les chemin des Forges, des Essarts et des Barraudes est prévu pour le 17 juin.
 - Raymond VITURAT, aidé par Paul Monchanin, retraité de France Telecom, ont effectué un gros travail d'inventaire des branchements téléphoniques dans les bâtiments communaux afin de préparer l'arrivée de la fibre. Monsieur le Maire les remercie de leur implication.
 - Le fauchage des chemins communaux est en cours par l'entreprise THORAL. Le Département vient juste de commencer sur les voies départementales.

- Les services techniques ont mis en place le fleurissement. Il faut désormais arroser régulièrement plantations et jardinières. La tonte représente également un gros poste de travail surtout en cette période où il a pas mal plu.
- Christophe BOUSSAND signale un trou chemin des Chambons sur la partie goudronnée.

- **VIE SOCIALE : Adjointe responsable : Emmanuelle DANIERE**

- Le 18 mai dernier, Emmanuelle DANIERE a assisté à l'assemblée générale de Ressins Village. L'association présente un bilan légèrement positif. Du point de vue communication, on trouve maintenant Ressins Village sur FACEBOOK et INSTAGRAM. La fréquentation a baissé à cause du COVID. On compte 35 participants de Vougy.

- Emmanuelle DANIERE a également participé à l'assemblée générale de l'association Les Enfants d'Abord. La fréquentation à Vougy les mercredis est moindre. Un lien est souhaité avec la bibliothèque de Vougy. Le bilan financier est positif.

- La commission Vie Sociale s'est réunie pour travailler sur les règlements de cantine et de garderie (voir délibération) ainsi que sur le cahier des charges pour le marché de fourniture de repas en liaison chaude. Quelques modifications ont été apportées notamment pour tenir compte de la loi EGAlim sur la provenance des produits. Les critères de jugement des offres ont été modifiés. 3 entreprises vont être consultées. La commission d'appel d'offres se réunira le 1^{er} juillet à 19h pour ouvrir les plis. Concernant le règlement de cantine, il est fait référence au nouveau moyen de paiement par carte bancaire sur Internet. Le règlement applicable en cas de problème de discipline a été durci pour tenir compte des difficultés rencontrées cette année.

- **FINANCES : Adjoint responsable : Stéphane TORRES**

- Stéphane TORRES informe le conseil que la commune s'est vue attribuer par le Département de la Loire une subvention de 3034 € pour le projet Ecole numérique et de 30403 € pour le programme de voirie 2021. Par ailleurs, la région a retenu le dossier de réfection du bâtiment de la cantine et attribuera une aide de 14000 € pour la réalisation de ces travaux.

- Stéphane TORRES a assisté à un webinaire sur l'adaptation des bâtiments et des espaces publics au changement climatique. La biodiversité, le paillage et les herbes hautes sont préconisées tout comme les arbres fruitiers, les maisons à insectes, les potagers. En revanche, les conifères sont déconseillés.

- Stéphane TORRES propose de préciser quelques points du règlement sur l'aide financière apportée aux petites entreprises avant de délibérer. La première question pose sur la taille des entreprises : 0 à 10 salariés ou 0 à 50 salariés ? La seconde interrogation

concerne la nature des entreprises concernées par cette aide : entreprises de services ou toutes les entreprises ? Un débat s'instaure entre les membres du conseil municipal.

L'entreprise doit apporter une plus-value à la commune. La notion de service à la population est évoquée. Sophie Gouttenoire indique qu'il faudrait indiquer le délai dans laquelle l'entreprise peut demander l'aide. Compte tenu de toutes ces interrogations, il est proposé de reporter la délibération sur le règlement. Une réunion consacrée à ce sujet sera organisée le lundi 21 juin à 20h30.

- **URBANISME : Adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE**

Deux permis de construire ont été accordés pour des maisons individuelles alors qu'un autre pour la construction d'un hangar a été refusé. Une DP pour changement de destination a été accordée.

Delphine MONTET demande s'il reste beaucoup de terrains à construire à Vougy et si quelque chose est fait pour protéger les zones agricoles. Monsieur le Maire indique qu'il reste peu de terrains à construire, dont les propriétaires ont tendance à faire de la rétention foncière. Des moyens existent au niveau fiscal pour les inciter à vendre. Un déclassement du terrain en non constructible peut également être envisagé. Les lois d'urbanisme tendent naturellement à protéger l'espace agricole et à réduire les zones constructibles.

DELIBERATIONS

MODIFICATION DU REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021

Sous-Préfecture de Roanne

N° 38/2021

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le règlement du restaurant scolaire sur les points suivants, comme détaillés par la commission vie sociale :

- Modalités d'inscription au restaurant scolaire : utilisation d'une plateforme internet.
- Un 2^{ème} tarif de 5 € est instauré en cas de non-inscription préalable sur la plateforme internet.
- Ajout de la possibilité de paiement par carte bancaire sur Internet
- Modification de l'article sur la discipline.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de règlement de la commission vie sociale, et dit qu'il sera applicable à compter de la rentrée scolaire 2021.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Sous-Préfecture
N° 39/2021

La commission vie sociale propose d'ajouter dans le règlement de la garderie périscolaire la possibilité pour les familles de payer les factures par carte bancaire sur Internet.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du règlement de la garderie périscolaire proposée par la commission vie sociale.

OPPOSITION AU TRANSFERT A CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Sous-Préfecture de Roanne
N° 40/2021

Vu la loi ALUR du 27 mars 2014 qui avait permis aux communes membres de l'EPCI de s'opposer, par l'effet d'une minorité de blocage, au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, avant le 27 mars 2017,

Considérant que cette même loi organise un nouveau transfert de droit de cette compétence aux EPCI concernés.

Ainsi, ces EPCI qui n'auraient pas pris la compétence en matière de PLU, ou documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales, deviendront compétents de plein droit, le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, c'est-à-dire au 1er juillet 2021.

Considérant que la loi ALUR organise à nouveau une période durant laquelle un droit d'opposition pourra être exercé par les communes membres : si, dans les trois mois précédant le 1er janvier 2021, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu.

Considérant également que la communauté peut choisir de prendre la compétence PLU en cours de mandat, avec l'accord de ses communes membres suivant le principe de majorité qualifiée.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert automatique à Charlieu Belmont communauté au 1^{er} juillet 2021 de la compétence en matière de PLU,

QUESTIONS DIVERSES

- Emmanuelle DANIERE fait part du courrier de remerciements de l'association Dr CLOWN pour la subvention attribuée.

- Mme BONNET, institutrice à Vougy depuis environ 30 ans, va prochainement faire valoir son droit à la retraite. Il est proposé de lui attribuer un cadeau à cette occasion.
- Albin COELHO demande si un vide grenier est prévu pour le 14 juillet. M. le Maire indique que le Comité de la Fête l'a sollicité pour tirer un feu d'artifice. On attend des précisions sur les conditions d'organisation d'un vide grenier.
- Alain COUTAUDIER a participé au comité consultatif eau et assainissement de Charlieu Belmont Communauté. Un inventaire des réseaux d'eaux et des matériels électromécaniques est en cours de réalisation par une stagiaire. Par ailleurs, des questions se posent en prévision de la fin du contrat entre Véolia et une commune fin 2021. Une formation sur le contrôle des branchements sera organisée en octobre pour les agents des communes. Un groupe de travail sera formé pour travailler sur la géolocalisation des ouvrages qui est obligatoire.
-

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h40

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Ont signé le présent registre des délibérations, tous les membres présents :	
Bernard MOULIN	
Robert CLEVENOT	
Emmanuelle DANIERE	
Stéphane TORRES	
Sophie GOUTTENOIRE	
Rosalie SIMON	
Raymond VITURAT	
DESBOIS Martine	
Albin COEHLLO	

Catherine DESSEIGNE	
Christophe BOUSSAND	
Alain COUTAUDIER	
Yannick DELANGLE	
Anne-Sophie LARDET	
Delphine MONTET	